

12 avril **marchons** **contre l'austérité** **pour le partage des richesses**

La politique gouvernementale a été sanctionnée lors des élections municipales.
Un changement de gouvernement ne suffit pas. Nous voulons bien plus ! Et pour cela luttons !

Texte unitaire d'appel au 12 avril :

Nous n'en pouvons plus de voir la droite et l'extrême-droite battre le pavé avec leur cortège de haine de l'autre, d'intolérance, de racisme, de sexisme, d'homophobie et d'intégrisme.

En France, comme dans toute l'Europe, la rigueur budgétaire et l'austérité imposées par la Commission européenne, François Hollande et le gouvernement pour satisfaire les marchés financiers nourrissent ce climat malsain. Les conséquences sont là : services publics démantelés, acquis sociaux mis à mal... Le chômage monte, la précarité s'étend, les jeunes galèrent, les salaires et les retraites sont en berne. Les inégalités se creusent tandis que les grandes entreprises versent aux actionnaires des dividendes insolents. Partout ces politiques provoquent indignations, colères et désespoirs. Elles nous révoltent.

Elles s'accompagnent du recul général des droits : à l'éducation, à l'emploi, à un revenu décent, à la santé, à un logement stable et décent... Les inégalités d'emploi et de rémunération attaquent plus durement les droits des femmes et des migrants. La répression s'abat sur les sans papiers, les Rroms, les plus précaires, et ceux qui les défendent. Alors que des choix politiques résolument à gauche devraient s'imposer face à la crise, les renoncements du gouvernement devant les exigences du Medef et de la droite en matière sociale, environnementale, familiale et sur le droit de vote des étrangers...

Avec l'assentiment enthousiaste du Medef, le Président de la République veut désormais faire du « pacte de responsabilité » le cœur de sa politique. Au patronat, il octroie 35 milliards d'allègement de cotisations. Qui peut croire que ce nouveau cadeau permettra de lutter contre le chômage ? Devant un Medef qui refuse de s'engager sur des créations d'emploi, le gouvernement Ayrault s'engage, lui, à réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros. Dans la ligne de mire, la Sécurité Sociale et les services publics. Mais ce sont aussi les collectivités territoriales asphyxiées, les associations étouffées, la culture sacrifiée. Ce n'est décidément pas cela que nous voulions, nous qui, par millions, avons contribué à chasser Sarkozy.

Personnalités morales, acteurs du monde de la culture et des arts, du monde du sport, responsables syndicaux, associatifs, politiques, nous sommes divers par nos engagements. Ensemble, nous voulons construire une dynamique pour une alternative sociale, démocratique, écologique, féministe fondée sur la solidarité. Nous appelons le samedi 12 avril à Paris à une marche nationale d'espoir à gauche, contre l'extrême-droite, pour l'abandon du « pacte de responsabilité », pour une juste distribution des richesses.

Cette marche ne doit pas rester sans lendemain.

Départ à 14h de la place de la République à Paris

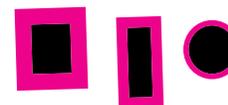
Participons massivement

à la manifestation du 1er Mai

la journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs,
ainsi qu'aux autres initiatives unitaires qui auront lieu prochainement

Retrouvons nous dans le cortège de Solidaires !

Quoi de neuf en Seine-Saint-Denis ?



Chômage, intermittence, précarité

Seule la lutte peut payer !

Le 22 mars, dans les locaux du MEDEF, un nouvel accord a été conclu entre le patronat et la CFDT, FO et CFTC sur les règles relatives à l'assurance chômage. Alors qu'un chômeur/euse sur deux n'est pas indemnisé-e, cet accord détruit encore plus les droits des chômeurs/ses et surtout des précaires, intérimaires, intermittent-e-s, travailleurs/ses à activité réduite.

Au lieu d'encourager le système mutualiste fondé sur la solidarité interprofessionnelle, le MEDEF continue à prendre l'argent là où il y en a le moins : les économies annoncées seront faibles et peseront sur le dos des plus précaires..

Quelques exemples :

■ L'annexe 4 qui régit l'indemnisation des intérimaires est vidée de sa substance, pour 60% d'entre eux ce sera une baisse de l'allocation mensuelle de 50 à 300 €.

■ Concernant les annexes 8 et 10 des intermittents du spectacle, l'accord reprend les dispositifs de 2003 et les aggrave avec un plafond de revenu qui ne concernera que quelques personnes et ne produira que des économies négligeables.

■ Des augmentations de cotisations menaceront l'activité des petites structures du spectacle et du cinéma.

■ Dans le régime général, des indemnités de licenciement pourront dans certains cas réduire les droits à l'allocation en faisant passer le délai avant de pouvoir toucher les indemnités chômage à 180 jours au lieu de 75 auparavant. Les retraité-e-s qui travaillent devront cotiser à l'assurance chômage alors qu'ils en étaient dispensé-e-s.

■ Les fameux «droits rechargeables», présentés comme un progrès, entraîneront très souvent la baisse des allocations car ils seront au final financés par les privés d'emploi eux même à hauteur de 400 millions d'euros.

Nous sommes donc toutes et tous concerné-e-s. Il n'est pas trop tard pour agir collectivement, si l'accord n'est pas agréé par le Ministère du Travail, il ne sera pas appliqué !



PSA : Promesse non tenue !

L'embauche des ex-Psa se fait attendre. Alors que plus de 200 salariées sont toujours sans reclassement, le projet de réindustrialisation du site prévue avec 1500 embauches est un échec. ID Logistics ne devrait créer que 540 emplois et ... n'embauchera que 9 ex-PSA.

Quant au reclassement de 300 personnes dans les 3 grandes entreprises publiques, 61 embauches ont eu lieu à la SNCF, 30 à la RATP et 16 à Aéroports de Paris. On est loin du compte ! Promesse non tenue !

Education : ZEP en colère

Plusieurs dizaines d'établissements ZEP, principalement des collèges, se sont mobilisés en février et mars pour demander des moyens corrects en terme de conditions de travail pour les personnels et de conditions d'apprentissages pour les élèves. Le 93 est toujours sinistré : alors qu'il s'agit du département le plus pauvre de France métropolitaine, les moyens alloués à l'éducation sont dérisoires et la précarité se multiplie... Des photos et des analyses de la lutte sont disponibles sur le blog de l'UL Saint-Denis solidairesaintdenis.over-blog.org

Résistance à La Poste

La présentation par la direction de La Poste de son plan stratégique 2020 et de son Pacte Social avait amené les organisations syndicales SUD, CGT et CFDT à proposer aux postiers et postières une journée nationale de grève le 13 mars afin de peser sur les négociations. Les personnels sont en attente d'amélioration des rémunérations, de l'emploi, des conditions de travail et pour un service public postal.

Au prétexte de la baisse du courrier, de l'automatisation... pour les années à venir, La Poste a annoncé une accélération des restructurations avec suppressions d'emplois.

Pour SUD, L'Etat doit assumer ses responsabilités, et compenser l'entièreté des missions de service public (500 millions d'€) assumées par La Poste. Des actions se multiplient localement pour s'opposer aux fermetures de services et suppressions d'emploi. C'est le cas à Bobigny, où le Centre de tri est menacé de fermeture pour la fin 2014, avec délocalisation de l'activité et des 200 postiers et postières sur les 270 vers les centres de Lognes et Gonesse. Maintenir l'activité postale sur place garantit un service public de proximité et donc de qualité pour la population.

La date d'une autre grève le 18 mars, journée d'action interprofessionnelle, à cinq jours du 13 mars, n'a pas facilité la mobilisation sur le terrain. La Poste a communiqué sur le chiffre de 5,7 % de grévistes, pour le 13 mars. Il se situe en fait autour de 10 %, ce qui reste trop faible. Pour le 18 mars les chiffres étaient encore inférieurs malgré d'importantes manifestations.

Dans le 92, depuis 55 jours, 2 bureaux sont en grève majoritaire : Rueil et Garenne-Colombes/Bois-Colombes. D'autres bureaux du 92 sont aussi en lutte avec 30 à 40% de grévistes. La Poste compte, en mars, sur une manœuvre de paies à 0 euro. De plus, un animateur SUD du conflit est convoqué à un entretien préalable à licenciement.

Rassemblement national lors du conseil de discipline le 4 avril, à partir de midi

devant la Direction du 92, 3 bvd du Levant, Nanterre (RER A station Nanterre-Ville), en soutien, aux grévistes et contre la répression.

Envoyer des informations sur une lutte, contacter des syndicalistes de SUD / Solidaires, une seule adresse :

solidaires93@wanadoo.fr

2014 : Solidaires en congrès

Le prochain congrès national de l'Union Solidaires se tiendra à **Dunkerque du 3 au 5 juin**. Y sont attendu-e-s plus de 500 délégué-e-s des syndicats professionnels et des unions départementales. Il y aura cinq résolutions centrales qui seront discutées et votées début juin.

La première « **Les utopies de demain sont les urgences d'aujourd'hui** » porte sur l'analyse de la situation économique et sociale en analysant les mutations du capitalisme mondial. Il s'agit d'adapter notre projet de syndicalisme de lutte et de transformation sociale aux évolutions actuelles.

La seconde fait le point sur la **protection sociale** pour laquelle notre union réaffirme qu'elle doit être assise sur des principes solidaires et universels quels que soient les aléas de la vie. La question du financement, qui doit être à la hauteur des besoins, est essentielle.

La troisième revient sur l'enjeu que représente **l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société aussi bien que dans notre pratique syndicale**. Elle fait suite au travail entamé au congrès de 2008 sur la question, congrès qui a décidé d'indiquer dans le préambule de nos statuts que « le syndicalisme s'inscrit dans une démarche fémi-

niste en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes ».

La quatrième résolution est consacrée à **notre fonctionnement, notre structuration et notre développement**. Il s'agit en particulier de réfléchir à la façon de renforcer nos organisations locales (UL et UD) d'améliorer nos fonctionnements et de renforcer notre syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salarié-e-s et transformation de la société.

La dernière résolution s'intéresse aux **politiques et services publics**, en pointant leur place essentielle dans notre société. Le financement, le statut et les modes de gestion des services publics sont réinterrogés pour en faire des outils au service de la transformation sociale.

Nous construisons « un syndicalisme de classe, de masse, de luttes et de transformation sociale », et à cette étape, l'Union syndicale Solidaires est pour nous l'outil le plus adapté.

Discussion et mandats de l'UD 93 pour le congrès :
mercredi 14 mai
de 9h à 17h à la Bourse du travail de Saint-Denis.
tou-te-s les adhérent-e-s y sont convié-e-s

OPH de Montreuil : *Sud* en tête

A Montreuil, le Syndicat SUD à l'OPH (office public de l'habitat, qui gère des HLM) a fini en tête de l'élection aux CE en recueillant 54,67% des voix tous collèges confondus (CGT 29,41%, CFDT 15,92%). Félicitations aux camarades qui développent un syndicalisme de lutte offensif sur le terrain.

En développement à Plaine Commune

Le syndicat SUD CT à l'OPH de Plaine Commune Habitat (le siège est à Saint-Denis) s'est constitué en 2013. Il est en développement et a participé de façon remarquée à une première journée de grève en mars sur les conditions de travail dont, la pression de la hiérarchie sur les gardiennes et gardiens.

Contacts UD et UL

Solidaires 93

solidaires93@wanadoo.fr

UL Montreuil

solidairesmontreuil@wanadoo.fr

01 48 51 05 93

UL Bondy

syndicat@solidairesudbondy.com

01 48 47 80 64

www.solidairesudbondy.com

UL Saint-Denis

ulstdenis@solidaires.org

01 55 84 41 33

solidairesaintdenis.over-blog.org

Les formations syndicales sur le site national de Solidaires :

<http://www.solidaires.org/rubrique136.html>

